

1 Timothée

Études sur la Parole destinées à aider le chrétien dans la lecture du saint Livre

J.N. Darby

Les épîtres à Timothée et à Tite ont naturellement une portée et un caractère particuliers, en ce qu'elles sont adressées à des personnes déléguées par l'apôtre pour agir en son nom, ou pour soigner des assemblées en son absence. Ces épîtres ne s'adressent pas moins directement à nous pour cela, parce que non seulement elles nous instruisent de l'état de l'Assemblée et des soins pastoraux que l'apôtre lui donnait, mais que la conduite décrite par l'apôtre, comme celle que Timothée devait engager les fidèles à suivre, est la conduite que ces derniers doivent eux-mêmes toujours observer. Cependant ce serait méconnaître le ministère chrétien, compris dans le sens le plus vrai et le plus excellent, que de confondre les directions données à Timothée et à Tite, avec les paroles adressées directement aux fidèles.

Une grande partie de l'épître qui va nous occuper n'exige pas beaucoup de développements, non parce qu'elle n'a pas d'importance, mais parce qu'elle renferme, soit des directions si simples et si claires que tout éclaircissement à leur sujet est superflu, soit des exhortations pratiques qu'on ne ferait qu'obscurcir ou priver de leur force, en essayant de les développer. D'un autre côté, nous y trouvons quelques principes généraux d'une grande importance pour la position de l'Assemblée en général.

Dieu revêt dans ces épîtres, d'une manière toute particulière, le caractère de Dieu Sauveur à l'égard du monde, principe d'une grande importance pour notre conduite dans le monde et nos communications avec les hommes. Nous représentons dans notre caractère religieux un Dieu d'amour. Dieu ne prenait pas ce caractère dans le judaïsme, quoiqu'il fût le même Dieu ; mais là Il se faisait connaître comme législateur. Tous devaient venir dans Son temple, selon les déclarations des prophètes, et ce temple leur était ouvert ; mais Lui ne prenait pas le caractère d'un Dieu Sauveur pour tous. Dans Tite, nous trouvons la même expression.

On comprend que dans ses communications confidentielles à ses chers enfants dans la foi et compagnons d'œuvre, l'apôtre établit clairement les grands principes sur lesquels reposait l'administration qui lui était confiée : d'abord le fait que tous les hommes sont les objets des voies de Dieu en grâce était la base générale sur laquelle cette administration était fondée ; ensuite le caractère de Dieu envers le monde était le caractère d'un Sauveur^[2, 3] (comp. 2 Cor. 5). La loi est à sa place ; elle l'est même encore, et cette épître nous le montre : elle convainc les hommes injustes^{[1, 8-9]^[1]}. Mais la souveraine miséricorde est le point de départ de tout ce que l'apôtre avait à dire : cet esprit, cette pensée devaient gouverner le culte même des fidèles. Les détails suivent. Toutefois il y avait sur la terre une Assemblée du Dieu vivant, colonne et appui de la vérité, une Assemblée témoin de cette vérité sur la terre^[3, 15]. La personne de Christ et tout ce qui Le regarde est le sujet de la confession de cette Assemblée, le fondement de son existence et l'objet de sa foi^[3, 16]. Cette foi, aux derniers jours, sera attaquée par l'Ennemi qui, sous prétexte de sainteté, s'élèvera contre le Dieu créateur et conservateur de tous les hommes, spécialement des fidèles^[4, 10]. Des directions pour la marche de l'Assemblée composent le reste de l'épître ; la conduite qui convient à tous les chrétiens est placée sous les yeux de Timothée, pour lui faire comprendre ce qui convient à l'Assemblée de Dieu. Nous examinerons maintenant de plus près le contenu de cette épître.

Chapitre 1. — Déjà, dès le commencement, l'apôtre désigne Dieu comme Dieu Sauveur. Paul est apôtre de Jésus Christ, selon le commandement de notre Dieu Sauveur. Le Seigneur Jésus Christ est la confiance et l'espoir de l'âme.

On remarquera aussi que le souhait de l'apôtre, ici, est différent de celui qu'il exprime quand il s'adresse à une assemblée : Paul dit « grâce, *miséricorde*, paix ! ». Il ne dit pas : « miséricorde », aux assemblées qui se maintiennent comme telles devant Dieu à la suite de la miséricorde que Dieu leur a faite, et qui (quelque mauvais que soit leur état) sont envisagées comme assemblées selon la nature dans laquelle elles subsistent par l'Esprit, et où il ne s'agit aucunement de miséricorde, parce que cette nature même est de Dieu. La grâce et la paix sont bien ce dont elles ont à jouir de la part de Dieu. Mais quand il s'agit d'un individu, quelles que soient sa piété et sa fidélité, il est là, chair et esprit, ayant encore sa carrière, en partie du moins, à fournir, et ayant toujours besoin de miséricorde. C'est aussi ce que l'apôtre souhaite à Timothée ainsi qu'à Tite [1, 4]^[2].

Dans l'adresse de sa lettre à Philémon, il ajoute : « et à l'assemblée qui se réunit dans ta maison » [v. 2], et ainsi son souhait n'a plus cette forme personnelle [v. 3] : mais dans les épîtres à Timothée et à Tite, on trouve l'intimité de l'apôtre avec ses chers collaborateurs. Il savait combien ils avaient besoin de la miséricorde ; elle était sa ressource à lui, ce qu'il avait expérimenté pour la consolation de sa propre âme.

Le but spécial pour lequel l'apôtre avait laissé Timothée à Éphèse, lorsque lui-même il s'en était allé en Macédoine, c'était afin qu'il veille sur la doctrine qui était enseignée ; mais Timothée étant à Éphèse, Paul lui donne des directions pour l'ordre intérieur de l'assemblée. Pour ce qui regarde la doctrine, le mal que l'Ennemi cherchait à introduire avait un double caractère. D'un côté, on s'attachait à des fables de l'imagination humaine et, de l'autre, on voulait introduire la loi dans le christianisme. À l'égard des fables, le mal était simplement un mal et n'édifiait personne. L'apôtre n'en dit pas ici grand-chose ; il avertissait du mal à l'avance ; et la foi de l'assemblée d'Éphèse était assez saine pour qu'elle puisse juger tout ce système de pures fables et de généalogies. L'Esprit avertissait que, plus tard, ce genre d'erreur aurait de plus fâcheuses conséquences ; mais dans ce moment-là, on n'avait qu'à garantir les fidèles de ce qui ne valait rien. Timothée avait le mandat de la part de l'apôtre d'y veiller.

Mais ce qui nous est confié dans le christianisme, comme service, est toujours, dans son but et dans son caractère, à la hauteur des principes éternels de Dieu, et tient au fond de nos relations morales avec Lui.

Le but du mandat de Paul est l'amour procédant d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère — jamais de curiosité, de raisonnement ou d'imagination humaine. C'est là, pour les âmes saines dans la foi et dirigées par l'Esprit de Dieu, une marque sûre de la source divine d'un enseignement. Des questions spéculatives n'agissent pas sur la conscience et n'amènent pas dans la présence de Dieu. Quelques-uns avaient abandonné l'amour provenant d'un cœur pur et d'une foi sincère, ces grands jalons du christianisme, pour se jeter dans de vains discours. Ici aussi nous retrouvons ces mêmes corrupteurs du christianisme, qui (après avoir rejeté le Sauveur) semaient d'épines le chemin de l'apôtre, savoir les judaïsants. C'est la loi qu'ils voulaient enseigner. L'esprit de l'homme est capable de s'occuper des devoirs légaux.

Or, nous voyons ici comment, quand on est à la hauteur de la vérité de Dieu, on peut mettre toutes choses à leur place. L'imagination des hommes, selon Paul, ne produit que des fables ; mais la loi est de Dieu et peut être un instrument utile si l'on s'en sert comme on doit le faire : elle est très utile pour condamner, pour juger le mal, pour tuer — pour montrer le jugement de Dieu contre tout mal interdit par l'évangile ; évangile qui a révélé la gloire du Dieu bienheureux — gloire qui ne supporte aucun mal — et qui a été confié à l'apôtre. Pour frapper ainsi la conscience, on peut bien se servir de la loi, mais elle n'édifie pas le juste ; et si l'on est sous la loi, on est

sous la malédiction [Gal. 3, 10] ; se servir de la loi comme d'une épée pour la conscience, voilà ce qu'on peut faire de la loi. La grâce seule est la source de nos prédications et l'appui de nos âmes.

Ces deux systèmes, la loi et la grâce, et leurs places respectives, sont présentés dans les versets 5 à 17, qui forment une espèce de parenthèse, l'apôtre reprenant son discours à Timothée au verset 18. Le juste emploi de la loi est expliqué dans les versets 8 à 10. L'apôtre, dans un certain sens, rabaisse ici la loi, tout en reconnaissant son utilité quand elle est à sa place comme arme de justice pour condamner ; et il la met en contraste avec l'évangile qui a affaire avec la gloire de Dieu que cet évangile annonce, tandis que la loi a affaire avec la méchanceté que cette loi condamne.

Ayant parlé de l'évangile de la gloire qui lui avait été confié, l'apôtre attire l'attention de Timothée vers la grâce souveraine ; grâce qui l'avait introduit lui-même dans la connaissance de cette gloire, témoignage de l'accomplissement de l'œuvre de la grâce.

« Je rends grâce, dit-il, au christ Jésus, notre Seigneur,... de ce qu'il m'a estimé fidèle, m'ayant établi dans le service, moi qui auparavant étais un blasphémateur, et un persécuteur, et un outrageux » (v. 12, 13). C'était bien la grâce qui avait fait cela.

L'apôtre parle de deux choses au sujet de sa conversion : premièrement, comment Dieu avait pu avoir pitié de lui dans un tel état — il était dans l'ignorance (v. 13) — il montre, en second lieu, le but de Dieu (v. 16) : ce but était que l'apôtre fût un modèle de grâce pour tous. Le fait que Paul était dans l'ignorance et dans l'incrédulité n'excusait pas son péché, bien que ce fût un état qui rendait la miséricorde possible (car si l'apôtre eût été ennemi, le sachant et le voulant, quand la grâce de l'évangile lui était déjà connue, sa délivrance n'eût pas été possible) ; il met donc la pure et parfaite grâce en avant, comme ayant abondé pour lui : il était le premier des pécheurs, et c'était bien le cas. Les souverains sacrificateurs avaient, jusqu'au bout, résisté au Saint Esprit ; Paul avait pris part à cette résistance ; mais il ne s'était pas contenté de cela : il voulait être partout l'ennemi actif de la foi, et détruire le nom de Jésus. Il avait beaucoup fait à Jérusalem ; mais il voulait assouvir sa haine, même dans des villes étrangères. Nous savons son histoire, telle qu'elle nous est racontée dans les Actes [chap. 9]. Expression vivante de l'état de résistance des Juifs à la grâce, Paul était, entre les hommes aussi, l'expression de leur inimitié la plus active contre Celui que Dieu voulait glorifier. La grâce était plus grande que le péché, la patience de Dieu plus parfaite que la persévérance de l'homme dans son hostilité. Celle-ci avait pour limite l'impuissance de l'homme ; celle-là n'avait point de limite dans la nature de Dieu, si ce n'est Sa propre et souveraine volonté. Tout coupable que fût l'homme, son péché ne parvient pas jusqu'à Dieu de manière à troubler l'action indépendante de Sa nature ou à changer Ses desseins : Dieu voulait donner en Paul un exemple de la souveraineté de cette grâce, de cette bonté parfaite pour les Juifs qui, à l'avenir, se trouveront comme nation dans l'état où avait été Saul — puis, pour tous les hommes, ennemis de Dieu et par nature enfants de colère [Éph. 2, 3]. Le premier, le plus actif, le plus acharné des ennemis est devenu le meilleur, le plus puissant des témoins de la grâce de Dieu qui est au-dessus du péché, de l'œuvre de Christ parfaite pour abolir le péché.

C'est à Dieu, tel dans Sa nature, et qui dispose du déploiement de tous les siècles selon Ses conseils, au seul Dieu invisible, incorruptible, que l'apôtre attribue toute louange et toute gloire (v. 17). Telle était la base du ministère de Paul en contraste avec la loi. Ce ministère était fondé sur la révélation de la grâce — révélation qui s'appliquait à l'expérience que l'apôtre lui-même en avait fait individuellement. Pierre, coupable d'avoir renié un Sauveur vivant, pouvait parler aux Juifs de la grâce qui s'adressait à leur propre position qui avait été la sienne [Act. 3, 14]. Paul, autrefois ennemi d'un Sauveur glorifié, et qui avait résisté au Saint Esprit, pouvait annoncer la grâce qui s'élève même au-dessus de cet état de péché, de tout ce qui vient de la nature de

l'homme. Cette grâce ouvrait la porte aux Gentils, selon les conseils de Dieu, même quand les Juifs avaient tout rejeté ; elle leur substituait l'Assemblée céleste, et suffisait pour admettre plus tard cette nation coupable, à de meilleurs privilèges que ceux qu'elle avait perdus.

Tel était l'appel de l'apôtre, tel son ministère. Ayant montré l'opposition entre ce qui lui était confié et la loi (tout en confirmant l'utilité de celle-ci, non comme règle pour les justes ou comme guide pour le peuple de Dieu, mais comme jugeant le mal), l'apôtre reprend ses instructions à Timothée, quant aux détails de sa mission au milieu des Éphésiens.

À la fin du chapitre 1, il lui confie la charge, lui envoie son mandat. Le mot grec que je traduis ici par « mandat », se rapporte au verset 3 et au verset 5. Paul avait laissé Timothée à Éphèse pour *ordonner* à certaines personnes de ne pas enseigner d'autres doctrines que la vérité de l'évangile. Or la fin de l'ordonnance, de cette *commission* évangélique, était l'amour qui procède d'un cœur pur et d'une bonne conscience, et d'une foi sincère ; car l'évangile, tout en révélant les conseils merveilleux de Dieu, maintient les grands principes éternels de Sa nature. Ce dernier trait est ce qui distingue la vérité d'avec les prétentions orgueilleuses des imaginations hérétiques. Dieu veut que l'homme soit en relation avec Lui, réellement, de cœur et en vérité, selon ces principes. Or cette *commission*, l'apôtre la confiait maintenant à Timothée, son véritable enfant dans la foi. Timothée devait la maintenir avec une autorité basée sur le témoignage divin, mais qu'il tenait formellement de l'apôtre qui l'avait désigné pour ce service. Paul s'était adjoint Timothée dans ce ministère, non seulement de son propre mouvement, mais d'après des prophéties qui l'avaient indiqué dans ce but. Ces prophéties étaient aussi un moyen de fortifier Timothée pour le combat qui l'attendait dans cette fonction. Les conditions de la victoire étaient pour lui, selon la nature de la commission qu'il avait reçue : il devait garder la foi et une bonne conscience. Or, la foi signifie ici la doctrine du christianisme, toutefois non pas seulement comme doctrine, mais comme la vérité que l'âme tenait de Dieu, comme vérité venant de Lui. Il s'agissait de maintenir la vérité, la doctrine chrétienne, mais de la garder comme révélée par Dieu Lui-même, de sorte qu'elle fût, pour l'âme, *la vérité*. La lumière doit posséder, avec des limites bien dessinées, l'autorité divine.

C'était la foi, ce que Dieu avait révélé, reçu avec certitude comme tel, comme *la vérité*.

Or, pour être en communion avec Dieu, il faut que la conscience soit bonne, soit pure. Si nous ne sommes pas dans cette communion, nous ne pouvons avoir une force qui nous maintienne dans la foi, qui nous rende capables de persévérer dans la profession de la vérité comme Dieu nous la donne. Satan a alors prise sur nous. Si l'esprit d'un homme qui se trouve dans cet état est actif, il tombe dans l'hérésie. La perte d'une bonne conscience ouvre la porte à Satan, parce qu'elle nous prive de la communion de Dieu ; et l'esprit actif, sous l'influence de Satan, invente des pensées au lieu de confesser la vérité de Dieu. L'apôtre traite de blasphèmes les pensées qui sont le fruit de cet état ; la volonté de l'homme est en activité ; or, plus le sujet est grand, plus la volonté sans frein et possédée par l'Ennemi s'égaré et s'élève contre Dieu et contre l'assujettissement de toute pensée à l'obéissance de Christ et à *l'autorité* de la révélation de Dieu.

L'apôtre avait livré deux personnes de cette catégorie à Satan : il s'agit de souffrances extérieures (v. 20). Ces personnes, quoique déjà trompées par Satan, n'étaient pas en sa puissance comme s'il avait le pouvoir de tourmenter et de faire souffrir ; car dans l'Assemblée (quand elle est dans son état normal) il n'a aucune puissance de ce genre : l'Assemblée en est garantie comme demeure du Saint Esprit, protégée par Dieu et par la puissance de Christ. Satan peut tenter individuellement, mais il n'a aucun droit sur les membres de l'Assemblée comme tels. Ils sont *dedans*, et quelque faibles qu'ils soient, Satan ne peut entrer là. Ils peuvent lui être livrés pour leur bien ; et cela peut arriver dans tous les temps, témoin le cas de Job [Job 2, 6]. Mais

l'Assemblée devait avoir la connaissance des voies de Dieu à l'égard des siens, et être la gardienne et l'instrument de leur accomplissement. Le Saint Esprit habite en elle ; Dieu demeure en elle comme dans Sa maison, par l'Esprit ; au-dehors d'elle est le monde, dont Satan est le prince.

L'apôtre (par le pouvoir qui lui était communiqué^[3], car c'est un acte de puissance positive) a livré ces deux hommes à la puissance de l'Ennemi, en les privant de l'abri dont ils jouissaient. Ils avaient écouté l'Ennemi, avaient été ses instruments ; or cela ne devait pas se faire dans l'Assemblée au milieu de membres de Christ ; il leur fallait éprouver ce qu'était celui à qui ils avaient prêté l'oreille. Dieu se servait ainsi de Satan lui-même comme d'une verge pour le bien de Ses enfants rebelles. Satan allait les instruire par les peines qu'il leur ferait souffrir, quel que fût le genre de celles-ci, angoisses d'âme ou de corps, et ces dernières sont le résultat immédiat, afin que leur volonté fût brisée et amenée à se soumettre à Dieu. Solennelle discipline ! Merveilleux pouvoir entre les mains d'un homme ! Mais ce pouvoir fournissait la preuve que l'amour de Dieu peut disposer de tout pour délivrer une âme et pour l'amener à Lui.

Chapitre 2. — L'apôtre donne ensuite ses instructions à Timothée, instructions fondées sur le grand principe qu'il avait établi — la grâce. L'esprit juif pouvait regarder les rois gentils comme ennemis, les Gentils, en général, comme indignes de la faveur divine. La persécution dont les chrétiens étaient l'objet fournissait une occasion à la chair de nourrir ces dispositions et d'entrer dans l'esprit de la loi. La grâce s'élève au-dessus de toutes ces pensées, de tous ces sentiments du cœur. Elle veut que nous pensions à tout homme avec amour, car nous appartenons à un Dieu Sauveur qui agit dans l'évangile envers tout homme, en amour. Dieu veut, en particulier, que nous priions pour les rois et ceux qui sont haut placés dans le monde, afin que Dieu dispose leurs cœurs de manière que nous puissions vivre en tranquillité, en paix, en toute honnêteté. Cela est agréable à un Dieu Sauveur, qui veut que tout homme soit sauvé et vienne à la connaissance de la vérité. Il ne s'agit pas ici des conseils de Dieu, mais de Ses voies à l'égard des hommes sous l'évangile. Dieu agit en grâce. C'est maintenant le temps agréable, le jour du salut [2 Cor. 6, 2]. Dieu ouvre la porte par le sang de Christ, et annonce la paix et une réception assurée à tous ceux qui viennent : l'œuvre est faite, le caractère de Dieu pleinement glorifié à l'égard du péché. Si l'on refuse de venir, la volonté de l'homme est le seul empêchement. Que Dieu accomplisse Ses conseils, cela ne change, après tout, rien à Ses voies, ni à la responsabilité des hommes. Nous avons à annoncer Son amour à tous les hommes selon l'esprit d'amour, dans notre manière d'agir envers eux. Ici la distinction entre Juifs et Gentils a totalement disparu. Il y a un Dieu et un médiateur entre Dieu et les hommes, un homme, le Christ Jésus : ces deux grandes vérités font la base de toute religion vraie. Le judaïsme avait été déjà la révélation, le témoignage dans le monde de la première de ces vérités : « Dieu est un » — vérité éternelle et immuable, mais qui ne suffit pas pour mettre les hommes en relation avec Lui. Pour ce qui regardait l'homme, Dieu demeurait derrière le voile, dans les ténèbres de Sa majesté. Le christianisme, tout en révélant pleinement ce seul vrai Dieu, nous présente la seconde vérité, savoir que « le médiateur entre Dieu et les hommes est un ». Il y en a un, et il n'y en a qu'un. Il est aussi vrai qu'il n'y a qu'un médiateur, qu'il est vrai qu'il n'y a qu'un Dieu. C'est la grande et distinctive vérité du christianisme.

Deux choses caractérisent le Médiateur, selon le passage qui nous occupe : Il est homme ; Il s'est donné en rançon pour tous. Ce témoignage avait son temps ordonné de Dieu.

Quelle précieuse vérité que celle-là ! Nous sommes dans la faiblesse, nous sommes coupables, nous ne pouvons nous-mêmes nous approcher de Dieu ; il nous fallait un médiateur qui, tout en maintenant la gloire de Dieu, nous mette en état de nous présenter devant Lui, selon cette gloire, en justice : Christ s'est donné en rançon. Mais Il a dû être homme pour souffrir pour les hommes et les représenter. Or ce n'est pas tout. Nous

sommes faibles pour recevoir la révélation de Dieu ici-bas, et lors même que notre culpabilité est effacée, faibles à l'égard de notre recours à Dieu, de notre communion avec Lui. Au sein de notre faiblesse pour recevoir la révélation de Dieu, Christ, dans Sa propre personne, a révélé Dieu et tout ce qu'Il est, et cela dans toutes les circonstances où l'homme était dans le besoin quant à son corps ou quant à son âme. Il s'est abaissé au plus bas, afin qu'il n'y eût aucun être humain, fût-ce le plus misérable, qui ne sente que Dieu était près de lui en bonté, entièrement accessible pour lui, venu jusqu'à lui. L'amour de Dieu a ainsi trouvé dans la misère de l'homme l'occasion de son parfait exercice, l'occasion de montrer qu'il n'y a aucun besoin où Il ne se trouve pas présent et auquel Il ne puisse répondre.

C'est ainsi qu'Il s'est fait connaître sur la terre ; et, maintenant qu'Il est en haut, Il n'est pas changé ; Il n'oublie pas Ses expériences humaines ; elles sont gravées pour toujours, par Sa puissance divine, dans les sentiments sympathiques de Son humanité, selon l'énergie de l'amour divin qui était la source et le mobile de ces sentiments. Il est toujours *homme* dans la gloire et dans la perfection divine. Sa divinité prête la puissance de Son amour à Son humanité, mais n'ôte pas celle-ci. Rien ne peut être semblable à un tel Médiateur. Rien n'égale Sa tendresse, Sa connaissance du cœur humain, Sa sympathie, Son expérience de nos besoins. Sans quitter l'infini de la divinité de Sa nature, et dans la puissance de Son amour, Il descendit ici-bas, prit part à toutes les circonstances dans lesquelles le cœur de l'homme pouvait être (et a été, en effet), blessé, opprimé, découragé, ou fléchissant sous le mal. Ni tendresse, ni capacité de sympathie, ni humanité, qui puissent se comparer avec les siennes ; nul cœur humain qui comprenne comme Son cœur, qui puisse sentir avec nous quelque poids que ce soit qui pèse sur notre cœur. C'est l'homme, le Christ Jésus qui est notre médiateur ; il n'y a personne qui soit aussi près de nous, personne qui soit descendu aussi bas, qui soit entré comme Lui, avec une puissance divine, dans les besoins, dans tous les besoins de l'homme. La conscience est purifiée par Son œuvre, le cœur soulagé par ce qu'Il était, par ce qu'Il est toujours.

Il n'y en a qu'un seul. Penser à un autre serait Lui arracher, à Lui, Sa gloire — à nous, notre parfaite consolation. Sa venue d'en haut, Sa nature divine, Sa mort, Sa vie comme homme dans le ciel, Le désignent comme seul et unique médiateur.

Mais il y a un autre côté de cette vérité, et du fait qu'Il est homme ; le voici : Il n'est pas médiateur comme sacrificateur sur Son trône entre Israël et l'Éternel [Zach. 6, 13], Il n'est pas simplement Messie pour mettre Israël en relation avec son Dieu, mais homme entre Dieu et les *hommes*. C'est d'après la nature éternelle de Dieu Lui-même, et les besoins des hommes dans Sa présence. C'est de ces vérités éternelles et d'une portée universelle que Paul était héraut et apôtre. Bien qu'ayant un caractère qui appartient à tous les temps et qui les dépasse, tous ces faits avaient un moment propre à leur révélation.

Tout moyen pour remettre l'homme en relation avec Dieu sur le pied de sa responsabilité avait été essayé, mais en vain ; maintenant les fondements nécessaires de cette relation devaient être mis en évidence, tels qu'ils avaient été posés par Dieu ; et les Gentils devaient entendre le témoignage de la grâce. Tel était aussi le témoignage de l'apôtre : « docteur des nations dans la foi et dans la vérité ».

Paul, ayant clairement posé ces fondements, en vient donc aux détails. Les hommes doivent prier en tout lieu, élevant des mains saintes, sans colère et sans vains raisonnements humains ; les femmes doivent marcher dans la modestie, étant parées de bonnes œuvres, et apprendre dans le silence. La raison qui en est donnée est remarquable, et montre comment, dans nos relations avec Dieu, tout dépend du premier point de départ. Dans l'innocence, Adam a la première place ; dans le péché, Ève. C'est Ève qui, trompée, a introduit la transgression ; Adam n'a pas été trompé, quelque coupable qu'il ait été en désobéissant à Dieu ; uni à sa femme, il l'a suivie, non trompé par l'Ennemi, mais faible par son affection. Le second Adam a fait cela, sans

faiblesse, en grâce : il a suivi sa femme, trompée et coupable — mais pour la racheter et la délivrer en prenant sa faute à elle sur Lui. Ève a porté sur la terre la peine de sa faute, d'une manière qui est une marque du jugement de Dieu [Gen. 3, 16], mais, marchant dans la modestie, avec foi, et amour, et sainteté, elle sera délivrée dans l'heure de son épreuve ; et ce qui porte l'empreinte de jugement devient l'occasion de manifester la miséricorde et le secours de Dieu.

Chapitre 3. — Paul indique ensuite à Timothée les qualités nécessaires pour être surveillant ou serviteur, ainsi que celles que devaient avoir les femmes de ces derniers^[4]. Il suppose, chez quelqu'un, le désir d'entreprendre cette œuvre de surveillant ; l'œuvre était une bonne œuvre. Soigner les âmes, et avoir l'œil ouvert en amour sur la marche des fidèles ; veiller sur ceux-ci, afin que les membres de Christ répondent à l'amour du Sauveur et ne perdent aucun privilège chrétien ; faire cela en maintenant cet ordre heureux et cette unité précieuse qui se réalisaient dans ce temps-là ; et protéger le troupeau du Seigneur contre les loups ravissants qui cherchaient à l'envahir [Act. 20, 29], c'était bien une œuvre précieuse ; et celui qui, de la part du Seigneur, avait à cœur le bien des âmes pouvait bien désirer s'y dévouer. L'apôtre le sentait. Appeler cette œuvre une bonne œuvre était une parole vraie et fidèle ; mais certaines qualités sont nécessaires pour qu'on soit propre à une pareille charge. On ne trouve pas de dons dans la liste de ces qualités, à moins que ce ne soit d'être « propre à enseigner » ; mais cette capacité elle-même est présentée comme une qualité (l'homme devait être *propre*^[5] à cela), non comme un don. La faculté de se servir de la vérité pour instruire les autres est très utile dans l'accomplissement de la charge d'ancien, sans qu'il soit proprement dit que l'ancien enseigne publiquement dans l'assemblée. Les qualités qui donnent un poids moral étaient la chose essentielle.

Timothée n'a pas été laissé à Éphèse pour établir des anciens [Tite 1, 5], mais Paul l'instruit ici des qualités que devait réunir un surveillant, et Timothée devait veiller à ce que les anciens les possèdent.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails de ces qualités : elles sont assez simples, de même que celles qui sont nécessaires pour un serviteur.

On voit aussi ici quelle a été « la faute du diable » ; il s'est élevé à la pensée de sa propre importance (comp. Éz. 28). « Le piège du diable » est autre chose : si l'on n'a pas une bonne réputation on cédera à l'Ennemi, par quelque bout, parce qu'on n'ose pas lui faire face avec hardiesse.

On remarquera que l'apôtre parle des femmes des serviteurs et ne dit rien de celles des surveillants^[4] (si ce n'est qu'il mentionne que ceux-ci devaient être maris d'une seule femme). Les surveillants avaient une charge dans laquelle ils s'occupaient des âmes et exerçaient de l'autorité dans l'assemblée, dans laquelle les femmes n'avaient point à agir. Les serviteurs étaient nécessairement occupés des détails et des circonstances des familles : les femmes pouvaient bien s'occuper de ce genre de travail et souvent même être très utiles — dans les soins spirituels d'un ancien, elles n'avaient rien à faire. Ainsi les femmes des serviteurs devaient avoir des qualités qui feraient respecter leurs maris et en même temps les préserveraient de se mêler de tout et d'être des rapporteuses des affaires d'autrui^[5, 13].

La fidélité dans la charge de serviteur qui, en effet, est des plus délicates et exige beaucoup d'amour chrétien et de patience était un moyen d'acquérir de la force dans l'œuvre de Dieu : Étienne, Philippe en sont des exemples ; bientôt ils eurent dépassé leur service aux tables, par leur force spirituelle [Act. 6].

Qu'était l'Assemblée dans ces temps heureux ? Elle était ce qu'elle est du reste toujours au point de vue de Dieu ; mais ce qu'elle était de fait, en un temps où l'amour se déployait dans un ordre maintenu par l'énergie du Saint Esprit ; et l'unité du corps entier se développait par l'action de tous ses membres. L'Assemblée était « la

maison de Dieu ». Grâce à Dieu, elle l'est toujours ; mais quelle différence dans son état pratique, alors et maintenant !

Mais examinons le caractère que l'apôtre donne ici à l'Assemblée sur la terre. Il écrivait, espérant venir bientôt, mais afin que, dans le cas où il tarderait longtemps, Timothée sût comment il devait se conduire. Puis il dit ce qu'est l'Assemblée (v. 14, 15).

En premier lieu, elle est *la maison de Dieu* : Dieu y habite, sur la terre (comp. Éph. 2, 22). On comprendra que c'est de l'Assemblée sur la terre qu'il est question, puisqu'il s'agissait de savoir comment il fallait s'y conduire ; mais cette vérité est importante ; elle donne à l'Assemblée un caractère de la plus haute importance pour nous, quant à notre responsabilité. Quand nous parlons de l'Assemblée, il ne s'agit pas d'un objet vague, formé de morts et de vivants — d'une chose qu'on ne sait où trouver, parce qu'une partie est vivante sur la terre, et l'autre composée d'âmes dans le ciel. L'Assemblée est la maison de Dieu ici-bas, dans laquelle on a à se conduire (quelle que soit la position que l'on occupe) comme il convient à la maison de Dieu. Dieu demeure dans l'Assemblée sur la terre. On ne peut pas se rappeler cette vérité avec assez de sérieux. Tout ce qui tend à jeter de la confusion dans la présentation de la vérité, par la notion que quelques-uns sont morts et que toute l'Assemblée n'est pas sur la terre, vient de l'Ennemi et est en contradiction avec la Parole. L'Assemblée, envisagée comme subsistant sur la terre, est la maison de Dieu.

En deuxième lieu, elle est *l'Assemblée du Dieu vivant*. Dieu, en qui est la puissance de la vie, en contraste avec les hommes et avec les idoles mortes, a une assemblée en dehors du monde, qu'Il a mise à part pour Lui-même. Elle n'est pas une nation comme Israël ; ce peuple était l'assemblée de Dieu dans le désert ; l'Assemblée est maintenant l'Assemblée du Dieu vivant.

En troisième lieu, elle est *la colonne et le soutien de la vérité*. Christ sur la terre était la vérité [Jean 14, 6] (Il l'est toujours, mais Il l'était sur la terre) ; Il est maintenant caché en Dieu [Col. 3, 3]. L'Assemblée n'est pas la vérité ; la Parole de Dieu est la vérité [Jean 17, 17]. C'est Sa Parole qui est la vérité. La Parole existe avant l'Assemblée ; c'est la foi en la vérité qui la rassemble ; mais l'Assemblée est ce qui maintient la vérité sur la terre^[6]. Lorsqu'elle sera loin, les hommes seront livrés à une énergie d'erreur [2 Thess. 2, 11].

Il se peut qu'il n'y ait qu'un petit résidu de ceux qui se disent chrétiens, qui garde la Parole de vérité ; mais il n'en est pas moins vrai que l'Assemblée, aussi longtemps qu'elle reste ici-bas, est le seul témoin de la vérité sur la terre. Elle est le témoin de Dieu pour présenter la vérité devant les hommes. À la fin, ce que Dieu reconnaît comme témoin sera le faible troupeau de Philadelphie, et ensuite ce qui est dans la position responsable d'être l'Assemblée (Laodicée) sera vomé de la bouche de Christ, qui Lui-même prend le caractère de l'Amen, du vrai et fidèle témoin (Apoc. 3, 7-22) : mais l'Assemblée, en tant que plantée de Dieu sur la terre, est « la colonne et le soutien de la vérité ». Il ne s'agit pas d'autorité ici, mais du maintien et de la présentation de la vérité ; ce qui ne maintient pas la vérité ni ne la présente, n'est pas l'Assemblée comme Dieu l'entend.

La présence du Dieu vivant, et la profession de la vérité, tels sont donc les caractères propres de la maison de Dieu. Partout où est l'Assemblée du Dieu vivant, partout où est la vérité, là est Sa maison^[7].

Le mystère de la piété qui est au centre même de ce que l'Assemblée maintient devant le monde est grand et se rapporte essentiellement à la personne du Christ. Naturellement l'apôtre ne développe pas ici toutes les diverses parties de la vérité, mais ce qui est le centre vivant de tout, ce qui est essentiel dans les relations entre Dieu et les hommes.

« Dieu a été manifesté en chair ». Merveilleuse vérité, en effet ! Là où tout est confusion et péché, dans la nature de celui en qui tout ce péché et toute cette confusion sont introduits. Celui qui est le centre de toute

bénédiction et qui est la lumière même, Celui qui met tout à sa place comme lumière, moralement, et qui, par le fait de Sa présence, montre que l'amour est au-dessus de tout, Dieu qui est cet amour, a été manifesté en chair. Là où était le péché, là a été l'amour au-dessus du péché ; l'homme qui est esclave du mal voit ici, dans sa nature à lui, la source et la puissance de tout bien : Dieu Lui-même a été manifesté au milieu du mal et de la faiblesse, dans la nature humaine. Y avait-il donc du mal en Celui qui s'est manifesté ? Subissait-Il le sort de l'homme, l'esclavage commun à tous ? Nullement : en réalité dans les mêmes circonstances que l'homme, dans la même nature que lui, Il a été démontré supérieur à tout mal, parfait sous tous les rapports ; l'absence de tout péché en Lui a été mise en évidence par la puissance du Saint Esprit, pendant Sa vie entière (si les hommes avaient pu Le discerner ; et, de fait, Il était manifesté à la conscience de tout homme, car Il était la pure lumière qui brille sur tous), et avec puissance par la résurrection (comp. Rom. 1, 4).

Ainsi Dieu est devenu visible aux anges, Il a été prêché parmi les nations (Il n'est pas seulement le Dieu des Juifs) ; Il est devenu objet de foi dans le monde (Il n'est pas apparu avec une manifestation de puissance visible qui revendiquât Sa gloire et Ses droits), et enfin, Il a pris une place dans la gloire, d'où Il était descendu. C'est ainsi que Dieu est connu dans l'Assemblée, selon la vérité. Point de vérité si cette révélation de la personne de Christ n'est pas maintenue.

Il est digne de remarque que l'apôtre, dans cette épître à Timothée, et même dans la seconde, ne parle nulle part des relations des chrétiens avec Dieu, comme Ses enfants, ni des privilèges des enfants, ou de ce qui est connu au-dedans, dans l'intimité de la famille. Ce qui l'occupe, ce sont les vérités essentielles au témoignage devant le monde, ce que l'Assemblée est au-dehors, ce qu'elle est comme témoin de Dieu vis-à-vis des hommes. Elle est maison de Dieu, Assemblée du Dieu vivant, colonne et soutien de la vérité. L'apôtre parle de ce qu'elle est comme responsable dans le monde, et afin que tous apprennent ce que Dieu est. Le mystère de la piété, dont elle est le vase en témoignage, correspond à ce devoir. C'est là la grande vérité essentielle, sur laquelle est fondée toute relation de Dieu avec les hommes, par laquelle Dieu a affaire avec les hommes. Ainsi aussi, il dit plus haut : « Dieu est un, et le médiateur entre Dieu et les hommes est un, l'homme Christ Jésus » [2, 5].

Il n'est pas question ici des privilèges des enfants, ni de l'Épouse céleste de Christ ; mais de la base des relations de Dieu avec tous les hommes. Ainsi le Père n'est pas nommé, pas même l'Esprit, sauf en rapport avec la personne du Seigneur comme légitimation de Son témoignage. Dieu, le Médiateur, et l'homme, et l'Assemblée, vase et dépositaire de cette vérité du témoignage de Dieu, sont devant nos pensées, ou bien les mauvais esprits détournant les hommes de la foi [1, 19]. Ceci mérite toute attention.

Non seulement, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, le témoignage de la grâce de l'évangile maintient les grands principes éternels de la nature et de la gloire de Dieu et de Ses relations selon cette gloire avec les hommes ; mais Paul, même dans la peine qu'il se donne pour que l'Assemblée soit soignée, et garantie, en son absence, des assauts de l'Ennemi au-dehors, et du désordre, et des choses qui ne conviennent pas, au-dedans, ne parle pas des privilèges propres à l'Assemblée ; il place Dieu devant nos yeux, et le Seigneur Jésus Christ — Dieu dans la majesté de Sa vérité immuable, dans Ses relations comme tel avec les hommes ; dans la révélation de Lui-même en chair ; Dieu était en Christ, réconciliant le monde [2 Cor. 5, 19], demeurant dans l'Assemblée, afin que celle-ci présentât la vérité et la maintînt devant le monde : la vérité — nous l'avons vu — quant à Christ, la révélation de Dieu en Lui. Dieu veut être en relation avec les hommes : c'est ainsi qu'Il accomplit cette volonté. L'Assemblée maintient sur la terre les droits de Dieu, créateur et sauveur. L'ordre moral doit être maintenu dans l'Assemblée, pour qu'elle puisse faire face à l'Ennemi qui est dans le monde et soutenir ce témoignage.

Chapitre 4. — Or il y aura des hommes qui apostasieront de la foi, de la connaissance d'un seul Dieu Créateur et Sauveur, de Celui qui a été révélé en chair [3, 16]. Ils attaqueront précisément les vérités dont nous avons parlé ; ils prétendront peut-être pousser l'idée des privilèges chrétiens plus loin que tous, ainsi que la connaissance profonde de Dieu, mais ils pécheront contre les premiers principes, contre la foi qui lie le Dieu Sauveur, révélé dans le christianisme, avec le seul et unique Dieu Créateur. D'après le christianisme, l'Éternel Dieu s'est révélé en Christ, le même qui a créé le monde par Sa parole. Les apostats, qui apportaient des doctrines de démons, cherchaient à nier que ce fût ce seul et unique Dieu de la nature qui s'était manifesté en grâce. Séduits par les démons et ayant la conscience cautérisée, ils défendaient ce que Dieu avait établi dans la création, ce qu'Il avait donné comme de plein droit à l'homme, après le déluge, comme si la sainteté supérieure qu'ils prêchaient et les relations avec un Dieu plus élevé ne comportaient pas de pareilles choses. Abandonnant la sainteté pratique et réelle de la communion avec Dieu et de Ses commandements par Christ, ils se faisaient une sainteté prétendue qui niait ce que Dieu avait ordonné dès le commencement ; et ainsi ils s'élevaient contre l'autorité de Celui qui l'avait Lui-même ordonné, Le traitant comme un être imparfait, peut-être mauvais.

Ainsi le frein de la crainte de Dieu était perdu, et la porte ouverte à la licence et à la dissolution. L'Esprit de Dieu en avertissait l'Assemblée ; et l'apôtre fidèle le communique à Timothée et, par lui, met les saints sur leurs gardes. Ainsi Paul ne parle pas ici de privilèges ; fidèle à la gloire de Dieu, il revient aux premiers principes de cette gloire et maintient les droits incontestables du seul et unique Dieu ; fidèle à Dieu, il ne cherche pas à vanter ses connaissances, mais, en amour, à garantir l'Assemblée de tout éloignement de Lui.

Il ne faut pas confondre ici les « quelques-uns » qui abandonnent la foi, avec l'apostasie générale dont il est question dans la seconde épître aux Thessaloniens. Ici « quelques-uns » abandonnent la vérité, étant séduits par des démons ; et l'Assemblée est toujours présente ici-bas, ayant besoin d'être garantie de l'invasion de ces principes délétères. L'apostasie générale et la manifestation de l'homme de péché sont tout autre chose [2 Thess. 2, 3-10], et il n'en est nullement question dans le passage qui nous occupe.

Il s'agit ici de la fidélité qui repousse l'erreur par la vérité, et de rappeler celle-ci aux frères afin qu'ils ne soient pas séduits. Dans la seconde épître aux Thessaloniens, il s'agit de la manifestation de celui qui s'assied dans le temple de Dieu [2, 4] et qui est anéanti par l'apparition de la venue du Seigneur [2, 8]. Ici, tout ce qu'il y avait à faire, c'était de rappeler en simplicité la bonté du Créateur et de déclarer que Ses dons, reçus avec action de grâces, sont toujours bons et ne doivent pas être refusés. Son but n'était assurément pas que les chrétiens s'en servent pour satisfaire les convoitises de la chair, mais qu'ils les reconnaissent comme sanctifiés par la Parole de Dieu, laquelle nous les a apportés comme étant des dons de Dieu, et par la prière qui nous met en rapport avec Dieu tandis que nous en faisons usage. Le fidèle devait les recevoir comme venant de Lui, comme des dons de Sa main ; et ils sont sanctifiés, comme tout ce qui vient de Lui et qui porte l'empreinte de Sa volonté et de Sa bonté. L'homme, en abandonnant Dieu, avait tout perdu. Ce qu'il avait eu, il ne l'avait plus maintenant avec Dieu ; il mangeait simplement comme un animal et mangeait même plus mal, comme ayant abandonné Dieu. La Parole de Dieu prenait la place de la relation en grâce, et la prière s'en servait sur ce pied. Dans ce passage, quoique le mal dont l'apôtre parle soit allé beaucoup plus loin, en d'autres circonstances que celles des moines, le principe monastique dans les cœurs et dans les formes est pleinement jugé, quelque sincère d'ailleurs que puisse être une personne qui cherche à honorer Dieu dans ce système. Dieu ne retire pas les dons que l'homme s'est, pour ainsi dire, appropriés par sa propre volonté ; mais

l'usage que l'homme en fait n'est plus la satisfaction de sa volonté et de ses convoitises ; il les reçoit maintenant de Dieu et selon la volonté de Dieu ; il les reçoit avec reconnaissance et en Lui donnant gloire.

C'est, en effet, ce que l'apôtre montre dans ce qui suit. Timothée, en enseignant comme Paul vient de le dire, serait un bon serviteur du Christ Jésus, nourri dans la vérité (v. 6). L'exercice corporel profitait peu ; la piété beaucoup, pour ici-bas et pour l'éternité ; il le met de nouveau en garde contre les vaines et inutiles spéculations de l'esprit humain, sur le danger desquelles il revient continuellement. C'est pour cette doctrine de Dieu, vraie et digne de toute acceptation, que l'apôtre travaillait et qu'il était dans l'opprobre, parce qu'il avait foi dans le Dieu vivant, qui, par Sa providence et par Sa puissance suprême^[8], gouverne, préserve et prend soin de tous les hommes et spécialement des fidèles (v. 9, 10). C'est ce même seul Dieu créateur, Sauveur, en qui Paul avait confiance, en travaillant pour le Seigneur. Lui, Timothée, devait insister sur ces choses avec autorité et les enseigner.

Ensuite, en rapport avec cet enseignement annoncé avec autorité, l'apôtre parle de la personne et de la position de Timothée lui-même. Timothée était jeune, mais il devait maintenir son autorité et s'acquérir, par sa conduite, le poids que les années ne lui donnaient pas encore. Il devait être le modèle des fidèles et s'occuper, jusqu'à ce que Paul arrive, de lecture, d'exhortation, d'enseignement. Ensuite Dieu avait préparé Timothée spécialement pour son œuvre : il ne devait pas l'oublier, ni négliger ce qui lui avait été donné. Un don lui avait été départi : Dieu l'avait désigné pour cela par la prophétie ; et ce témoignage immédiat de Dieu, auquel l'exercice de la puissance de Dieu était réuni, avait été accompagné du sceau du témoignage des hommes, c'est-à-dire des anciens d'entre les chrétiens (comp. Act. 13, 1-3).

Ainsi tout concourait à fortifier Timothée dans son service et dans l'autorité qu'il exerçait en ce moment-là à la place de l'apôtre. Il devait toujours agir avec le poids que lui donnait une conduite irréprochable qui ne manquerait pas d'avoir sa juste influence sur les cœurs et sur les consciences ; mais Timothée était intérieurement fortifié par la conscience que Dieu l'avait formellement désigné pour l'œuvre ; le don de Dieu lui avait été départi, et il avait comme sceau sur lui la sanction de tous ceux qui avaient quelque poids dans l'Assemblée. Ainsi fortifié, Timothée devait se dévouer aux choses du Seigneur, en sorte que ses progrès soient évidents à tous, et qu'ainsi le sceau de la communion avec le Seigneur soit sur lui. Il devait, en même temps, être attentif à lui-même et à l'enseignement, et s'en occuper avec persévérance ; ce serait le moyen de salut pour lui et pour ceux qui l'écoutaient.

Chapitre 5. — S'étant ainsi occupé de l'ouvrier, l'apôtre revient aux détails de l'œuvre dans laquelle Timothée devait employer sa diligence et ses soins vigilants. Partout, ici, il s'agit de ce qui touche extérieurement à une conduite intègre, des convenances, soit quant à la position des individus, soit quant au monde. L'apôtre parle des anciens, des veuves, de ce qui convenait à celles d'entre ces dernières qui étaient jeunes, de l'honneur dû aux anciens qui étaient fidèles, en particulier à ceux d'entre eux qui enseignaient. L'apôtre ne s'occupe ici de rien de ce qui est intérieur — des relations de l'âme avec Dieu : tout se rapporte au témoignage public qui, devant Dieu, convient à la position des hommes dans ce monde. Il est important de remarquer ceci, que quoique notre joie se réalise dans nos privilèges célestes, dans notre communion, on ne peut cependant jamais négliger avec impunité les devoirs ordinaires ou les convenances morales, et qu'on doit tenir compte des dangers pratiques qu'on court, en raison de ce qu'est la chair.

On peut remarquer que l'assemblée prenait souci de toutes les veuves qui n'avaient pas des parents capables de les soutenir, et aussi qu'il y avait des anciens qui n'enseignaient pas.

Contre un ancien, Timothée ne devait pas recevoir d'accusation, à moins qu'il n'y ait deux ou trois témoins.

Tout ceci rend témoignage au fait que l'apôtre donne les directions que nous trouvons ici, en vue de l'ordre extérieur, du maintien de ce qui est respectable aux yeux de tous et du respect pour tout ce qui doit être respecté. En même temps, Timothée devait être soigneux de ne donner sa sanction par l'imposition des mains à personne qui ne lui aurait pas offert une garantie morale que, dans la position qu'il avait prise, il méritait cette marque de respect de la part des autres. Cela aurait été, de la part de Timothée, participer aux péchés dont celui auquel il aurait imposé ses mains était coupable. Il ne devait imposer les mains précipitamment à personne (v. 22).

Les péchés de quelques-uns étaient à découvert, et, déjà, annonçaient le jugement qui attendait ceux qui les avaient commis. Chez d'autres, les péchés étaient cachés ; ils les retrouveraient au grand jour ; mais ce fait était une raison pour que Timothée ne fasse rien dans sa charge avec précipitation, et se maintienne lui-même dans la pureté.

On voit ici quelle était la tempérance habituelle de Timothée. L'apôtre l'engage à user de sa liberté en prenant un peu de vin à cause de la faiblesse de son corps. Beau trait de la grâce ! Nous avons ici la preuve des habitudes de Timothée, ce fidèle serviteur ; l'Esprit nous montre avec quel soin il se gardait d'exciter ses passions, ou de les satisfaire dans la plus petite chose. Nous voyons en même temps la parfaite liberté qu'a le chrétien de se servir de tout ce qui est bon quand il y a un vrai motif à cela, et le tendre intérêt que l'apôtre porte à son compagnon d'œuvre dans l'évangile. Ce détail forme une petite parenthèse, rattachée à l'expression : « ne participe pas aux péchés d'autrui », mais qui est d'une grande beauté. Ces soins que suggère l'amour conviennent parfaitement à l'apôtre. Il veut la sainteté dans son représentant, mais combien il sait respecter Timothée, garder les convenances qu'il recommandait, et montrer la tendresse qu'il ressentait dans son cœur. Le verset 24 se lie au verset 22.

Chapitre 6. — L'apôtre entre ensuite dans les détails quant aux esclaves. Ceux-ci doivent respecter leurs maîtres, afin que la doctrine du Seigneur ne soit pas blasphémée.

Lorsque leurs maîtres étaient des croyants, il y avait naturellement entre eux plus de familiarité, car ils étaient un en Christ, et partant (car la chair est rusée) il y avait danger que les esclaves ne traitent pas les maîtres avec le respect qui leur était dû. L'apôtre prévient les fidèles contre cet abus de l'amour chrétien ainsi que de la juste intimité et de la confiance qui doivent exister entre frères. La foi de leurs maîtres était, au contraire, pour les esclaves, un motif pour rendre double honneur aux maîtres en les traitant avec plus d'affection et avec le même respect.

L'apôtre a dû montrer de la fermeté sur ce dernier point ; tout autre enseignement, tout refus d'écouter les saines paroles de la doctrine chrétienne, les paroles de Jésus et la doctrine qui est selon la piété pratique, venait, dit-il, de la chair, de l'orgueil de l'homme chez ceux qui voulaient profiter de la piété et en faire un moyen de gain. Timothée devait se détourner de ces personnes [2 Tim. 3, 5]. La piété est vraiment un gain si l'on est content de ce qu'on a ; et le chrétien qui n'appartient pas à ce monde, s'il a la nourriture et de quoi se couvrir, doit se contenter de ces choses. Il n'a rien apporté dans ce monde et il n'en remportera certes rien. Or l'amour de l'argent étant une racine de toute sorte de maux, quelques-uns, séduits par cette convoitise, s'étaient égarés de la foi chrétienne et s'étaient transpercés eux-mêmes de beaucoup de douleurs. Le désir de s'enrichir est le chemin de la tentation et des pièges, des convoitises folles et nuisibles. Timothée, comme homme de Dieu, devait fuir ces choses. C'est la pensée qui domine ici ; Timothée était de la part de Dieu dans le monde. Il représentait Dieu dans l'œuvre pour la part de cette œuvre qui lui avait été confiée. Il devait donc poursuivre

autre chose que les richesses terrestres : le caractère d'un homme de Dieu — la justice, la piété, la foi, l'amour, la patience, la douceur d'esprit. Voilà ce qui, dans l'homme, présentait Dieu au monde et Le glorifiait.

Au reste, le combat était devant lui : Timothée devait combattre le bon combat de la foi ; si l'on représentait Dieu dans ce monde, il fallait combattre, car l'Ennemi était dans le monde. Il fallait aussi l'énergie de la foi pour saisir ce qui est vraiment la vie au milieu des séductions et des difficultés que présentaient « les choses qui se voient » [2 Cor. 4, 18]. Dieu avait d'ailleurs appelé Timothée à cela même, et Timothée avait fait une belle confession devant beaucoup de témoins.

En dernier lieu, l'apôtre, de la manière la plus solennelle, lui ordonne devant Dieu, source de vie pour toutes choses et devant le Christ Jésus, qui avait Lui-même rendu témoignage devant les autorités de ce monde sans chanceler. Il place Timothée sous la responsabilité de garder le commandement sans tache, irrépréhensible jusqu'à l'apparition de notre Seigneur Jésus Christ.

On remarquera ici que Paul n'avait pas parlé dans l'épître des privilèges de l'Assemblée, mais de sa responsabilité ; il ne parle pas non plus ici de son enlèvement, mais de sa manifestation ; alors chacun recueillera les fruits de la fidélité (ou des manquements à la fidélité) et sera à sa place dans la gloire visible selon qu'aura été son œuvre. Tous sont semblables à Christ, tous entrent dans Sa joie ; mais de s'asseoir à Sa droite ou à Sa gauche dans Son royaume est la part de ceux pour lesquels cela est préparé par Son Père [Matt. 20, 23] ; et le Père le confère selon l'œuvre qu'Il a accordé à chacun d'accomplir, lui ayant donné la capacité de l'accomplir, bien que dans Sa grâce Il la compte comme notre propre œuvre.

Christ Lui-même est envisagé ici comme l'homme fidèle (v. 13), que Dieu manifestera en gloire devant toutes les créatures au jour préordonné dans Ses conseils.

Tout ici est responsabilité devant le monde, ou bien gloire comme résultat de cette responsabilité. Le Dieu suprême, invisible, est maintenu dans Sa majesté ; et Il présente le Seigneur Jésus Christ dans la création comme en étant le centre, Celui en qui repose Sa gloire — Celui qui habite la lumière inaccessible, lequel, dans Son essence divine, l'homme n'a point vu ni ne peut voir.

Ce caractère de l'épître est très remarquable. Nulle part ailleurs on ne trouve présentée ainsi la majesté inaccessible de Dieu comme Dieu. Son caractère et Sa manifestation sont souvent le sujet de l'instruction qui nous est donnée. Ici Lui seul possède essentiellement l'immortalité. Il habite la lumière inaccessible. Il est à jamais invisible aux yeux des hommes. À Lui seul est la puissance. Il domine sur tous ceux qui règnent. C'est Dieu dans l'abstraction de Son essence, dans l'immutabilité même de Son Être, dans les droits de Sa majesté, voilé à tous les hommes.

Or Christ sera le centre de la gloire visible. Il avait part à la gloire divine avant que le monde fût. Dans la nature humaine, à laquelle Il a participé, Il déploie cette gloire qui est rendue visible en Lui, et Il fait participer les siens à Sa joie et à tout ce qu'Il possède comme homme ; mais ici Il est manifesté par Dieu, et cela afin que tous Le reconnaissent^[9]. Or ce qui est ici placé devant nous, c'est notre responsabilité, et il sera manifesté en ce jour-là dans quelle mesure nous y avons été fidèles. Quelque faible que soit notre part de responsabilité, c'est d'un Dieu qui est tel que nous sommes les représentants sur la terre. Tel est le Dieu devant lequel nous devons marcher et duquel nous devons respecter la majesté sans intermédiaire, tant dans notre conduite que dans nos relations avec tout ce qu'Il a fait.

L'apôtre termine son exhortation à Timothée en l'engageant à avertir les riches de ne pas mettre leur confiance dans l'incertitude des richesses, mais dans le Dieu qui donne richement toutes choses pour en jouir. C'est toujours le Dieu Créateur suprême qui est devant nos yeux. En outre, ils devaient être riches en bonnes

œuvres et prompts à donner, riches en dispositions qui auraient de la valeur ; ils amasseraient (ceci n'est qu'une figure) un trésor pour l'avenir ; ils devaient saisir ce qui est vraiment la vie. L'apôtre répète sa pressante exhortation à Timothée de garder ce qui lui avait été confié, de fuir les discours vains et profanes, tenant ferme la vérité saine et sanctifiante, et de n'avoir rien à faire avec l'opposition de la science humaine qui prétend pénétrer dans les choses divines comme si elles étaient du domaine de sa connaissance. C'est ce qui a causé la chute d'un grand nombre quant à la foi chrétienne.

Je ne doute pas que, dans la manière dont l'apôtre place ici Dieu devant nous, il ait en vue les folles imaginations auxquelles les hommes s'abandonnaient sous l'influence de l'Ennemi. Ainsi il en parle par rapport à la majesté de Son être comme seul Dieu en qui réside toute la plénitude, et à la sobriété de la moralité pratique qui maintient le cœur sous l'influence de cette vérité, loin des fausses et vaines spéculations auxquelles l'orgueil de l'homme se laisse aller. Par la majesté du seul Dieu, l'apôtre maintient les âmes dans la sobriété pratique dans laquelle habite la paix.

Bientôt le voile sera levé par l'apparition de Jésus, que le Dieu tout-puissant manifestera au monde.

-
1. ↑ Non pas ici particulièrement que tout homme soit sous la loi ou que la loi soit une règle de vie pour le peuple de Dieu, mais elle est une règle du bien et du mal pour convaincre toute conscience de péché. Au verset 5, nous trouvons, d'autre part, la fin de la commission de l'évangile : la participation à la nature divine, l'amour et la sainteté, la conduite répondant à la responsabilité, une bonne conscience et le cœur entièrement dévoué à Dieu, recevant Sa Parole et se confiant en Lui.
 2. ↑ Il y a toutefois quelque doute quant à la leçon dans Tite.
 3. ↑ Il ne faut pas confondre cet acte de puissance avec la discipline qui est l'acte de l'Assemblée et son devoir formel. En 1 Corinthiens 5, l'apôtre s'adjoint l'assemblée dans cet acte ; mais c'est avec le pouvoir de Christ qu'il livre à Satan. Le devoir de l'assemblée est exprimé au verset 13. Quant au rôle des saints ou de l'assemblée, lorsque Dieu a exercé la discipline, voir 1 Jean 5, 16 ; Jacques 5, 14 et 15.
 4. ↑ et ↑ C'est ainsi qu'on lit dans les anciennes versions ; mais je ne vois point de raison pour que *γυμναῖκος* ne s'applique pas aux femmes des anciens. La suite des instructions est : « De même... que (les) serviteurs... De même, que (les) femmes ». Voir toutefois les remarques à la page qui suit.
 5. ↑ Quelques-uns traduisent : prompt à apprendre.
 6. ↑ L'Assemblée n'enseigne pas. Les docteurs enseignent l'Assemblée ; mais par sa fidélité à tenir ferme la vérité enseignée, elle la soutient dans le monde.
 7. ↑ Ainsi pour juger ce que c'est que l'Assemblée, il faut connaître et savoir distinguer la vérité et le Dieu vivant. C'est ce que dit l'apôtre quant à l'individu : « l'Esprit est la vérité » [1 Jean 5, 6]. La vérité et l'Esprit sont les points capitaux qui tranchent entre l'incrédulité et la foi. Or la Parole de Dieu est la vérité [Jean 17, 17].
 8. ↑ Comparez Matthieu 10, 29.
 9. ↑ En Apocalypse 19, Il est Roi des rois et Seigneur des seigneurs. Ici c'est Celui qui est tel qui Le manifeste. De même, en Daniel 7, le Fils de l'homme est amené à l'Ancien des jours ; mais dans le même chapitre [Dan. 7, 22] l'Ancien des jours vient.